

ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE MARQUANT LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS DES NATIONS UNIES

New York, le 31 mai 2006

Merci, Jean-Marie.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour célébrer la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies et rendre hommage à nos collègues et amis qui ont sacrifié leur vie au service de la paix. Nous savons, hélas, que l'année 2005 a été la plus meurtrière des 10 dernières années. Et depuis le début de l'année 2006, 33 Casques bleus sont eux aussi décédés prématurément, dont 8 soldats guatémaltèques tués en janvier lors d'une attaque particulièrement violente dans la partie orientale de la République démocratique du Congo et 1 soldat népalais tué dans le même pays il y a tout juste trois jours. Et sept soldats népalais viennent d'être faits prisonniers en République démocratique du Congo. La MONUC fait tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir leur libération rapidement et sans condition. Je sais que vous aurez à cœur de prier avec moi pour leur sécurité. Et je tiens à souligner que ceux qui s'en prennent ainsi aux soldats de la paix devront rendre des comptes.

Les médailles que nous décernons aujourd'hui à ceux qui ont péri ne sont qu'un bien faible reconfort au regard de ce que nous avons perdu : leur présence, leur dévouement, leur savoir-faire et leur gentillesse, l'affection qu'ils portaient à leur famille et à leurs amis. Mais elles témoignent de l'éternelle gratitude que nous devons à ces héros pour leur contribution à la mission de paix de l'ONU.

Lorsque je songe à ma première expérience de maintien de la paix, qui m'a conduit il y a 30 ans à Ismaïlia où j'étais attaché à la FUNU II, je suis frappé par les changements survenus dans ce domaine d'activité et je suis sûr que ce sentiment est largement partagé. L'époque où des Casques bleus légèrement armés patrouillaient à pied les lignes de cessez-le-feu entre États souverains est révolue depuis longtemps. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont aujourd'hui de plus en plus complexes et pluridimensionnelles et ne cessent d'évoluer. Ainsi, l'année dernière a vu se renforcer considérablement la mission de maintien de l'ordre confiée aux policiers des Nations Unies dans les pays qui sortent d'un conflit. Et les États Membres ont créé une Commission de consolidation de la paix pour éviter que les Casques bleus n'aient à retourner dans un pays parce qu'un conflit aurait repris.

Si le maintien de la paix évolue dans ses modalités, certains de ses aspects restent constants. Je pense à sa légitimité et à son universalité, qui sont uniques, au dévouement de tous ceux qui y participent, du haut en bas de l'échelle, et à l'esprit d'équipe qui permet à des hommes et des femmes venus de nombreux pays de travailler ensemble.

Actuellement, les États Membres sont plus d'une centaine à prêter du personnel en uniforme à l'Organisation. Au Soudan, celle-ci a mis sur pied une mission à laquelle participent 71

pays. C'est la plus vaste coalition jamais constituée. Ces soldats courageux et les civils qui les appuient sont amenés à se rendre dans des régions difficiles et souvent dangereuses pour prévenir le massacre d'innocents, aider des millions de personnes chassées de leur foyer à y retourner dans la dignité et en sécurité, donner aux exclus du pouvoir la possibilité de prendre en main leur destin politique en participant à des élections démocratiques, promouvoir le respect des droits de l'homme et instaurer des conditions propices au retour à une activité économique normale débouchant sur un avenir plus prometteur. Nombre d'entre eux ont donné leur vie pour que d'autres puissent vivre la leur plus pleinement, à l'abri du besoin et de la peur. Chacun de ces héros est pleuré par une multitude mais laisse derrière lui un héritage qui fera à tout jamais la fierté de sa famille, de ses amis, de ses compatriotes et des autres citoyens du monde. Et nous aurons toujours une dette à son égard.

Je vous remercie et je vous invite maintenant à observer une minute de silence en l'honneur des disparus.

